

**FEDERATION FRANCOPHONE ET  
GERMANOPHONE DES ASSOCIATIONS DE  
COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ASBL**

≈

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU REVISEUR D'ENTREPRISES  
SUR LES COMPTES ANNUELS AVANT DECISION EVENTUELLE D'AFFECTION  
AUX FONDS AFFECTES DE L'ASSOCIATION  
POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2014**



# FEDERATION FRANCOPHONE ET GERMANOPHONE DES ASSOCIATIONS DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ASBL

## RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU REVISEUR D'ENTREPRISES SUR LES COMPTES ANNUELS AVANT DECISION EVENTUELLE D'AFFECTION AUX FONDS AFFECTES DE L'ASSOCIATION POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2014

Conformément à l'A.R. du 7 février 2007 régissant l'agrément et la subvention des Fédérations des organisations non gouvernementales de développement, nous avons procédé à l'examen limité des comptes annuels repris en annexe de l'association FEDERATION FRANCOPHONE ET GERMANOPHONE DES ASSOCIATIONS DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, qui fait apparaître un total du bilan de 495.175 EUR et un bénéfice de la période de 24.672 EUR.

### Responsabilité de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des comptes annuels conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### Responsabilité du Réviseur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre examen limité. Nous avons réalisé notre examen limité conformément à la Norme internationale ISRE 2400, *Missions d'examen limité d'états financiers*.

La norme ISRE 2400 exige d'exprimer une conclusion selon laquelle, sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits laissant à penser que les comptes annuels pris dans leur ensemble n'ont pas été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique. Cette norme exige aussi que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.



Un examen limité d'états financiers réalisé conformément à la norme ISRE 2400 consiste en une mission d'assurance limitée et consiste essentiellement en des demandes d'informations auprès de l'organe de gestion et d'autres personnes affectées à des fonctions financières et administratives au sein de l'entité, en des procédures analytiques et en une évaluation des éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'un examen limité sont substantiellement plus restreintes que celles mises en œuvre dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit. Par conséquent, nous n'exprimerons aucune opinion d'audit sur les comptes annuels.

### **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association au 31 décembre 2014, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

### **Déclarations complémentaires**

Les comptes annuels présentés tiennent compte de l'affectation du total du bénéfice au fonds social et au résultat reporté.

La répartition du Fonds social de 308.798 EUR du 31/12/2013 a été adaptée entre les comptes des classes 10 à 14 de sorte que la présentation est différence à celle de l'exercice précédent, ceci explique pourquoi en première page des comptes annuels il est signalé que « les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement ».

Zaventem, le 15 avril 2015

RSM INTERAUDIT SCRL  
REVISEURS D'ENTREPRISES  
REPRESENTÉE PAR  
JEAN-FRANÇOIS NOBELS

**Justification par ACODEV de l'utilisation des subsides DGD reçus en 2014**  
**Données reprises des comptes de résultats de l'année 2014**

<b>subside structurel total 2013 - DGD</b>			<b>565.503,00</b>
versement reçu juin 2014		282.751,50	
versement reçu septembre 2014		282.751,50	
		0,00	
Nombre d'ETP maximum subsidiable en 2014			7,00
Subside moyen annuel par ETP			80.786,14
Nombre d'ETP subsidiables effectivement utilisés			7,00
Subside DGD 2014 justifiable			565.503,00

CHARGES	COMPTES 2014		
		sstotaux / total	
PERSONNEL charges totales		Maribel	Fonds propres
62 salaires bruts-ONSS-pec. Vac. -cr	569.831,94		
623400 rembst abonnt oblig employeur	8.891,90		
623200 assur, légales/acc.trav,	3.089,51		
613250/1 hon. secrétariat social et hon. cr	4.213,61		
623500 Aures charges (SEPPT, ...)	408,89		
<b>sous-total personnel</b>	<b>586.435,85</b>		
à charge du Maribel social	71.335,38		
à charge des fonds propres	25.759,98		
<b>charges personnelles subsidiables DGD</b>	<b>489.340,49</b>		

Paraphe du réviseur



Frais d'Organisation	Charges totales	non subsidiable	SOLDE Subsidiable
<b>charges occup locaux</b>	<b>34.836,70</b>		
<b>Communications</b>	<b>12.406,86</b>		
téléphone	8.058,74		
Copies/Impression	1.651,32		
Frais de port et taxes	1.589,77		
Frais de port et taxes	1.107,03		
<b>Matériel de bureau</b>	<b>5.887,51</b>		
petit matériel/consommables	2.626,68		
petit équipement non consommables	115,25		
fournitures informatiques	342,40		
fourniture de bureau leasing photocopieuses fax	2.525,16		
entretien réparation	278,02		
<b>Investissements/amortissements</b>	<b>8.506,92</b>	<b>3.119,75</b>	
amortissements informatiques	2.643,25	2.643,25	
amortissements mobilier bureau	476,50	476,50	
*investissements 2014	5.387,17		
<b>Publications</b>	<b>678,63</b>		
publications légales /Mon, Belge	79,07		
publication ONG			
info candidats	0,00		
guide pratique coop, ONG	0,00		
publications spécifiques diverses	599,56		
<b>Abonnements/revues/cotisation</b>	<b>9.953,63</b>	<b>9.498,45</b>	
abonnements et documentations	455,18		
Cotisations	9.498,45	9.498,45	
<b>Frais de réunion (en Belgique)</b>	<b>4.997,77</b>	<b>2.929,32</b>	
<b>Frais de réunion (hors Belgique)</b>	<b>1.538,45</b>		
<b>Format,/sémin, personnel</b>	<b>6.162,44</b>		
<b>Autres frais d'organisation</b>	<b>12.376,58</b>	<b>0,00</b>	
publicité presse	0,00		
BDD ONG livre ouvert	5.913,87		
BDD evaluation	0,00		
organis, séminaires/colloques	6.462,71		0,00
université d'automne			
Programme Appui Qualite 2014	104.725,86		
<b>Frais de déplacements</b>	<b>2.154,47</b>		
en Belgique	975,47		
en Europe	1.179,00		
voyage TM	0,00		
<b>Prestation de Tiers</b>	<b>7.272,11</b>		
réviseur d'entreprise	2.534,96		
prestation d'autres tiers	4.737,15		
prest, exp, indép			
<b>frais de notoriété</b>	<b>2.701,16</b>	<b>2.701,16</b>	
<b>Charges financières</b>	<b>166,55</b>	<b>0,00</b>	
<b>Impôts et taxes</b>			
<b>assurance RC</b>	<b>205,00</b>	<b>382,38</b>	
<b>Pertes/charges diverses</b>	<b>1.881,14</b>	<b>1.881,14</b>	
<b>total fonctionnement</b>	<b>216.451,78</b>	<b>20.512,20</b>	<b>195.939,58</b>
<b>Total des charges de l'exercice 2014*</b>	<b>802.887,63</b>		

\*avec les investissements

Paraphe du réviseur



		Personnel	Fonctionnement
<b>Charges Totales 2014</b>	<b>802.887,63</b>		
<b>personnel</b>	<b>586.435,85</b>	<b>586.435,85</b>	
frais de personnel - 7 ETP		489.340,49	
<b>fonctionnement</b>	<b>216.451,78</b>		<b>216.451,78</b>
dont DNS	20.512,20		20.512,20
<b>Charges subsidiables DGD</b>	<b>685.280,07</b>	<b>489.340,49</b>	<b>195.939,58</b>
<b>A charge d'autres subsides/récupération de</b>	<b>189.456,12</b>	<b>71.335,38</b>	<b>118.120,74</b>
<b>récupération de frais</b>	<b>9.851,33</b>		<b>9.851,33</b>
ONG, PEGASUS, photocopies, jetons de présen	9.251,33		9.251,33
autres récupérations fo	600,00		600,00
	0,00		0,00
<b>PAQ</b>	<b>105.531,91</b>		<b>105.531,91</b>
Subsides PAQ 2014	96.738,08		96.738,08
Participation faiq	8.793,83		8.793,83
<b>Subside Fonds 4S</b>	<b>2.737,50</b>		<b>2.737,50</b>
<b>Subside personnel Maribel Social</b>	<b>71.335,38</b>	<b>71.335,38</b>	
<b>Solde charges subsidiables DGD</b>	<b>567.159,33</b>	<b>489.340,49</b>	<b>77.818,84</b>
<b>Montant du subside structurel justifié</b>	<b>565.503,00</b>		<b>1.656,33</b>
<b>total subside DGD 2014 non utilisé</b>	<b>0,00</b>		
<b>Total des charges 2014 supportées par les fd</b>	<b>47.928,51</b>	<b>25.759,98</b>	<b>22.168,53</b>

Identifié par le réviseur d'entreprises :

Conforme à la comptabilité et aux pièces justificatives

Fait le 15 avril 2014 en 5 exemplaires dont 3 destinés à la DGD

par RSM InterAudit, représentée par Monsieur Jean-François Nobels, Réviseur d'Entreprises, dont rapport ci-joint



## COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **FEDERATION FRANCOPHONE ET GERMANOPHONE DES ASSOCIATIONS DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT**

Forme juridique: Association sans but lucratif

Adresse: Boulevard Léopold II N°: 184D Boîte:

Code postal: 1080 Commune: Molenbeek-Saint-Jean

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles, francophone

Adresse Internet: [www.acodev.be](http://www.acodev.be)

Numéro d'entreprise

BE 0462.279.234

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

12-07-2012

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale\* du

25-06-2015

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2014

au

31-12-2014

Exercice précédent du

01-01-2013

au

31-12-2013

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-asbl 5.1, C-asbl 5.2.1, C-asbl 5.2.2, C-asbl 5.2.3, C-asbl 5.2.4, C-asbl 5.3.1, C-asbl 5.3.2, C-asbl 5.3.4, C-asbl 5.3.5, C-asbl 5.3.6, C-asbl 5.4.1, C-asbl 5.4.2, C-asbl 5.4.3, C-asbl 5.5.1, C-asbl 5.5.2, C-asbl 5.5.3, C-asbl 5.6, C-asbl 5.7, C-asbl 5.10, C-asbl 5.12, C-asbl 5.13, C-asbl 5.14, C-asbl 5.15, C-asbl 8

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant du représentant en Belgique de l'association étrangère

**DESTRAIT** Freddy

Rue Grande 40  
7040 Aulnois  
BELGIQUE

Début de mandat: 26-09-2013

Fin de mandat: 26-09-2016

Administrateur

**DRION** Claudine

ruen Gaucet 33  
4020 Liège  
BELGIQUE

Début de mandat: 26-09-2013

Fin de mandat: 26-09-2016

Administrateur

**ZACHARIE** Arnaud

Rue Emile Feron 96/TM  
1060 Saint-Gilles  
BELGIQUE

Début de mandat: 26-09-2013

Fin de mandat: 26-09-2016

Administrateur

**MICHOT** Thibaut

boulevard Edmond Machtens 155/50  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
BELGIQUE

Début de mandat: 26-09-2013

Fin de mandat: 25-09-2014

Administrateur

**RIXEN** Rita

Rue Damseaux 45  
5030 Gembloux  
BELGIQUE

Début de mandat: 26-09-2013

Fin de mandat: 26-09-2016

Vice-président du Conseil d'Administration

**SLYPEN** Vincent

Rue du Prieuré 7  
1348 Louvain-la-Neuve  
BELGIQUE

Début de mandat: 26-09-2013

Fin de mandat: 26-09-2016

Administrateur

**SONET** MICHEL

Chaussée de CHARLEROI 157  
5030 Gembloux  
BELGIQUE

Début de mandat: 26-09-2013

Fin de mandat: 26-09-2016

Administrateur

**ALBERT** Laurence

Saint Lambert 67  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
BELGIQUE

Début de mandat: 26-09-2013

Fin de mandat: 26-09-2016

Vice-président du Conseil d'Administration

**STEVAUX** Vincent

Jesus Eiklaan 127  
3080 Tervuren  
BELGIQUE

Début de mandat: 26-09-2013

Fin de mandat: 26-09-2016

Administrateur

**GOYENS** Monique

rue Profond Baty 4/A  
1495 Villers-la-Ville  
BELGIQUE

Début de mandat: 26-09-2013

Fin de mandat: 26-09-2016

Président du Conseil d'Administration

**BUCCI** Mario

rue du menuisier 27  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
BELGIQUE



Début de mandat: 26-09-2013	Fin de mandat: 26-09-2016	Administrateur
<b>THIBAUT Florence</b>		
Rampe de Floribois 2/001 1348 Louvain-la-Neuve BELGIQUE		
Début de mandat: 26-09-2013	Fin de mandat: 26-09-2016	Administrateur
<b>VANDERSTRICHT Felix</b>		
rue Fustroy 44 5140 Sombreffe BELGIQUE		
Début de mandat: 26-09-2013	Fin de mandat: 26-09-2016	Administrateur
<b>OYATAMBWE Wamu</b>		
veldstraat 23 1800 Vilvoorde BELGIQUE		
Début de mandat: 26-09-2013	Fin de mandat: 26-09-2016	Administrateur
<b>WEMAERE Véronique</b>		
rue Louis Delhove 72 1083 Ganshoren BELGIQUE		
Début de mandat: 26-09-2014	Fin de mandat: 26-09-2016	Administrateur

---

\* Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

**MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT**

Mentions facultatives:

- Dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
  - A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
  - B. L'établissement des comptes annuels,
  - C. La vérification des comptes annuels et/ou
  - D. Le redressement des comptes annuels.
  
- Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<p><b>RSM INTERAUDIT</b>            BE 0436.391.122            Chaussée de Waterloo 1151            1180 Uccle            BELGIQUE</p> <p>Représenté directement ou indirectement par</p> <p><b>NOBELS Jean-François</b>            Réviseur            rue Lozenberg 22/2            1932 Zaventem            BELGIQUE</p>	<p>IREB00091</p>	<p>C</p>

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		20/28	<b>4.037</b>	<b>1.770</b>
<b>Frais d'établissement</b>	5.1	20		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	5.2	21		
<b>Immobilisations corporelles</b>	5.3	22/27	<b>4.037</b>	<b>1.770</b>
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91		
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231		
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	4.037	1.770
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241	4.037	1.770
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261		
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	5.4/5.5.1	28		
Entités liées	5.13	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	5.13	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>491.138</b>	<b>488.160</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>42.114</b>	<b>48.103</b>
Créances commerciales		40	18.917	18.995
Autres créances		41	23.197	29.108
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
<b>Placements de trésorerie</b>	5.5.1/5.6	50/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>446.000</b>	<b>440.057</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	5.6	490/1	<b>3.024</b>	
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>495.175</b>	<b>489.930</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>FONDS SOCIAL</b>		10/15	<b>333.471</b>	<b>308.798</b>
<b>Fonds de l'association ou de la fondation</b>		10		
Patrimoine de départ		100	0	0
Moyens permanents		101		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Fonds affectés</b>	5.7	13	<b>105.054</b>	<b>98.933</b>
<b>Résultat positif (néгатif) reporté</b>	(+)/(-)	14	<b>228.417</b>	<b>209.865</b>
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>PROVISIONS</b>		16		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.7	163/5		
<b>Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise</b>	5.7	168		
<b>DETTES</b>		17/49	<b>161.704</b>	<b>181.132</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	5.8	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791		
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
<b>Dettes à un an au plus</b>	5.8	42/48	<b>161.704</b>	<b>181.132</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	49.412	38.513
Fournisseurs		440/4	49.412	38.513
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.8	45	78.122	121.711
Impôts		450/3	8.154	25.112
Rémunérations et charges sociales		454/9	69.968	96.599
Dettes diverses		48	34.170	20.908
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		480/8	34.170	20.908
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891		
<b>Comptes de régularisation</b>	5.8	492/3		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>495.175</b>	<b>489.930</b>

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/74	<b>821.994</b>	<b>903.918</b>
Chiffre d'affaires	5.9	70	84.595	125.149
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Cotisations, dons, legs et subsides	5.9	73	736.314	777.636
Autres produits d'exploitation		74	1.085	1.133
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/64	<b>796.538</b>	<b>900.501</b>
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	209.906	289.726
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.9	62	583.307	608.177
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	3.120	2.006
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	5.9	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.9	635/8		
Autres charges d'exploitation	5.9	640/8	205	592
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
<b>Résultat positif (négatif) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>25.456</b>	<b>3.417</b>
<b>Produits financiers</b>		75	<b>1.074</b>	<b>1.784</b>
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	5.10	752/9	1.074	1.784
<b>Charges financières</b>	5.10	65	<b>166</b>	<b>163</b>
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	166	163
<b>Résultat positif (négatif) courant (+)/(-)</b>		9902	<b>26.364</b>	<b>5.038</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		76	<b>189</b>	
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.10	764/9	189	
<b>Charges exceptionnelles</b>		66	<b>1.881</b>	<b>657</b>
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.10	664/8	1.881	657
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
<b>Résultat positif (négatif) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>24.672</b>	<b>4.381</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Résultat positif (néгатif) à affecter</b>	(+)/( -) 9906	<b>234.537</b>	<b>214.246</b>
Résultat positif (néгатif) de l'exercice à affecter	(+)/( -) 9905	24.672	4.381
Résultat positif (néгатif) de l'exercice antérieur reporté	(+)/( -) 14P	209.865	209.865
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>	791/2		
sur les fonds de l'association ou de la fondation	791		0
sur les fonds affectés	792		
<b>Affectations aux fonds affectés</b>	692	<b>6.120</b>	<b>4.381</b>
<b>Résultat positif (néгатif) à reporter</b>	(+)/( -) 14	<b>228.417</b>	<b>209.865</b>

**ANNEXE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	XXXXXXXXXX	<b>48.320</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	5.387	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	8183	(+)/(-)	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	<b>53.707</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	8243	(+)/(-)	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	XXXXXXXXXX	<b>46.550</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	3.120	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	8313	(+)/(-)	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	<b>49.670</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	24	<b>4.037</b>	
<b>DONT</b>			
<b>Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété</b>	241	<b>4.037</b>	

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

## VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

42

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

8912

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

8913

**DETTES GARANTIES****Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

9061

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation**

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	



Codes	Exercice
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

Emprunts obligataires non subordonnés  
 Dettes de location-financement et assimilées  
 Etablissements de crédit  
 Autres emprunts  
 Dettes commerciales  
 Fournisseurs  
 Effets à payer  
 Acomptes reçus sur commandes  
 Dettes fiscales, salariales et sociales  
 Impôts  
 Rémunérations et charges sociales  
 Autres dettes  
**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation**

Codes	Exercice
9072	
9073	8.154
450	
9076	
9077	69.968

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

**Impôts**

Dettes fiscales échues  
 Dettes fiscales non échues  
 Dettes fiscales estimées

**Rémunérations et charges sociales**

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale  
 Autres dettes salariales et sociales

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

## PRODUITS D'EXPLOITATION

## Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

## Cotisations, dons, legs et subsides

Cotisations

730/1

Dons

732/3

Legs

734/5

Subsides en capital et en intérêts, subsides d'exploitation et montants compensatoires destinés à réduire le coût salarial

736/8

## CHARGES D'EXPLOITATION

## Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

9086

11

11

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087

9

9,4

Nombre d'heures effectivement prestées

9088

14.495

14.801

## Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620

425.464

444.179

Cotisations patronales d'assurances sociales

621

150.426

156.112

Primes patronales pour assurances extralégales

622

Autres frais de personnel

623

7.417

7.886

Pensions de retraite et de survie

624

0

## Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

(+)/(-)

635

## Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

9110

Reprises

9111

Sur créances commerciales

Actées

9112

Reprises

9113

## Provisions pour risques et charges

Constitutions

9115

Utilisations et reprises

9116

## Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

640

Autres

641/8

205

0

592

## Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation

Nombre total à la date de clôture

9096

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

9097

Nombre d'heures effectivement prestées

9098

Frais pour l'association ou la fondation

617

**TAXES**

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**

**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'association ou à la fondation (déductibles)  
Par l'association ou la fondation

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel  
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1	0
9146	1.658	3.138
9147	107.134	108.203
9148		

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation: 32902

**Etat des personnes occupées****Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

Temps plein

Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
1001	3,2	1,8	1,4
1002	8	4	4
1003	9	4,4	4,6
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>			
1011	5.370	3.142	2.228
1012	9.125	4.092	5.033
1013	14.495	7.234	7.261
<b>Frais de personnel</b>			
1021	221.207	150.007	71.200
1022	362.100	152.303	209.797
1023	583.307	302.310	280.997
1033	12.861	6.288	6.573

Temps partiel

Total en équivalents temps plein (ETP)

**Nombre d'heures effectivement prestées**

Temps plein

Temps partiel

Total

**Frais de personnel**

Temps plein

Temps partiel

Total

**Montant des avantages accordés en sus du salaire****Au cours de l'exercice précédent**

Nombre moyen de travailleurs en ETP

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	9,4	4,8	4,6
1013	14.801	7.788	7.013
1023	608.177	332.499	275.678
1033	12.051	6.460	5.591

**Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)****A la date de clôture de l'exercice****Nombre de travailleurs****Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

**Par sexe et niveau d'études**

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

**Par catégorie professionnelle**

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	3	8	8,8
110	2	8	7,8
111	1		1
112			
113			
120	1	4	3,6
1200			
1201		1	0,8
1202			
1203	1	3	2,8
121	2	4	5,2
1210			
1211	1		1
1212			
1213	1	4	4,2
130			
134	3	8	8,8
132			
133			

**Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation****Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'association ou la fondation

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation
150		
151		
152		

**Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice****Entrées**

**Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	1		1
210			
211	1		1
212			
213			

**Sorties**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'association ou de la fondation comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	1		1
310	1		1
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343	1		1
350			

**Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801	6	5811	5
Nombre d'heures de formation suivies	5802	86	5812	126
Coût net pour l'association ou la fondation	5803	4.196	5813	5.284
dont coût brut directement lié aux formations	58031	3.293	58131	4.437
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	903	58132	847
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821	5	5831	6
Nombre d'heures de formation suivies	5822	8	5832	11
Coût net pour l'association ou la fondation	5823	306	5833	385
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'association ou la fondation	5843		5853	

## RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d'évaluation et d'appréciation comptable à ACODEV ASBL

Ces normes sont déjà appliquées au sein d'ACODEV ASBL depuis plusieurs années.

Amortissement :

Biens concernés : tout bien d'une valeur taxe comprise supérieure à 250 € et dont la durée de vie est, a priori, supérieure à 1 an fera l'objet d'un amortissement.

Durée d'amortissement : la durée d'amortissement est fonction de la durée de vie de l'acquisition. Dans cet esprit, les durées d'amortissement suivantes sont fixées :

- Matériel informatique (Hardware) : 3 ans
- Logiciel informatique (Software) : 2 ans
- Mobilier de bureau : 3 ans
- Matériel de bureau (photocopieuse, relieuse, plastifieuse,...) : 3 ans

Si ACODEV est amené à acquérir d'autres nature de biens (immeubles, véhicules,...), leur durée d'amortissement sera basée sur les pratiques existantes et courantes pour chaque nature de bien.

Mode d'amortissement : linéaire (chaque année la même valeur à savoir la valeur d'acquisition divisée par le nombre d'années d'amortissement).

Enregistrement des subsides :

Enregistrement du subside : un enregistrement d'un subside ne peut se faire qu'à partir de l'instant où il y a un engagement ferme, écrit et signé de l'offreur du subside. Cet engagement se traduit soit par une convention soit par un décret, un arrêté royal ou ministériel ou, le cas échéant, tout autre moyen engageant le donneur du subside.

Report du produit du subside sur plusieurs périodes : si ACODEV a reçu l'engagement d'un subside durant une période comptable mais qu'une partie ou la totalité des charges, liées à l'exécution du travail pour lequel le subside est accordé, sera réalisée sur la (les) période(s) comptable(s) suivante(s), ACODEV procédera au report proportionnel de ce subside sur la (les) période(s) suivante(s).

Mise en créance douteuse:

Les factures, notes de débits et autres dettes à moins d'un an que des tiers auraient envers ACODEV, et qui resteraient impayées au bout de l'année comptable suivante (fin N+1 pour les inscriptions comptables de l'année N) seront passées au compte de créance douteuse lors des écritures de clôture d'exercice. En cas d'information indiquant, avant ce délai de maximum deux ans, qu'il y a un réel risque de non récupération de la créance, celle-ci sera alors passée en créance douteuse sans attendre la fin de l'exercice comptable suivant l'année d'inscription de la créance. De plus, s'il s'avère qu'avant ce délai, ACODEV a des informations pertinentes indiquant qu'un montant ne sera a priori plus remboursé, ce montant est alors transféré en créance douteuse et aussitôt en charge exceptionnelle sans attendre la fin de l'exercice comptable.

Créance douteuse mise en charges exceptionnelles :

Toutes les créances douteuses qui seraient restées une année comptable complète sans qu'il n'y ait eu de démarches spécifiques pour récupérer ces montants ou sans que ces démarches aient abouties à un remboursement même partiel, seront en clôture d'exercice transféré au compte de perte exceptionnelle. Cette écriture comptable ne signifie nullement l'arrêt des démarches en vue de récupérer ces montants qui, le cas échéant, seront alors comptabilisés en produit exceptionnel. S'il s'avère qu'avant ce délai, ACODEV a des informations pertinentes indiquant que ces montants enregistrés en créance douteuse ne seront a priori plus remboursés, ces montants sont alors transférés en charge exceptionnelle sans attendre la fin de l'exercice comptable.

Evaluation des stocks:

Comptablement, ACODEV n'a actuellement pas de stock.

Plus-value et Moins-values:

Jusqu'à présent, ACODEV n'a pas possédé des biens ou services pouvant faire l'objet de plus ou moins value.

Fonds Social:

ACODEV consacrera un minimum de 25 % de son bénéfice annuel après déduction faite des produits exceptionnels à alimenter un fonds social et ce jusqu'à ce que ce fonds atteigne 100.000 €. Ce montant sera revu tous les trois ans.